

Mon état de santé m'empêche de travailler pleinement ?

J'ai des **difficultés physiques ou psychiques** sur mon poste de travail ?

Je suis en **arrêt de travail** ou j'ai déjà connu cette situation ?

Je me sens **perdu par rapport à mon projet professionnel** ?

Pourquoi être accompagné par la cellule PDP ?

- ⊕ M'approprier mon projet professionnel et personnel
- ⊕ Devenir acteur de mon parcours
- ⊕ Envisager des démarches liées au handicap
- ⊕ M'aider à garder une activité professionnelle



QUI M'ACCOMPAGNE ?

Notre chargée de maintien en emploi

Notre cellule PDP



Le médecin du travail et l'infirmier.e en santé au travail

De multiples partenaires spécifiques

NOTRE RÔLE

Être l'intermédiaire entre le salarié et l'entreprise afin de débloquer les situations et trouver ensemble des solutions adaptées aux besoins de tous



QUELLES SOLUTIONS POUR MOI ?

Je reste sur le même poste



de travail



Mon poste est aménagé selon mon état de santé : matériel, temps de travail, etc. et je peux tester ce nouveau poste avant de retourner au travail

Je reste chez le même

employeur



Un nouveau poste peut m'être proposé et éventuellement aménagé selon ma situation de santé

Je maintiens mon

employabilité



Je peux changer d'entreprise ou je peux être accompagné sur un projet de reconversion professionnelle